

PROCÈS VERBAL DE SÉANCE

Séance du Mardi 24 Octobre 2023

Date de la convocation : 19 Octobre 2023

Date d'affichage du P.V. : 31 Octobre 2023

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de votants : 8 (dont 2 pouvoirs)

Membres en exercice : M. CUVILLIER Guillaume ; Mme DIZENGREMEL Joëlle ; M. CAZIN Julien ; M. LEROY Alexandre ; M. MERLUZZI Nicolas ; M. RYNGAERT Jean-Michel ; Mme ADELINÉ Julie ; Mme MATIFAS Amélie, M. GARNIER Jacques ; Mme PÉRONNE Michèle ; Mme GARNIER Martine ; M. BERTRAND Hervé ; M. WURMSER Marc ; Mme GALAND-ALEXANDRE Céline ; Mme BERTRAND Adeline

Absents excusés : M. BERTRAND Hervé (donne pouvoir à Mme PÉRONNE Michèle) ; M. GARNIER Jacques (donne pouvoir à Mme GARNIER Martine) ; M. CUVILLIER Guillaume ; Mme ADELINÉ Julie

Absents non excusés : M. MERLUZZI Nicolas ; M. RYNGAERT Jean-Michel ; M. CAZIN Julien ; M. LEROY Alexandre ; Mme BERTRAND Adeline.

Secrétaire de séance : Mme GARNIER Martine.

L'an deux mille vingt-trois, le mardi vingt-quatre octobre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune d'Oresmaux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame PÉRONNE Michèle, Maire.

2^{ème} réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du 19 Octobre 2023, le conseil a été convoqué une nouvelle fois, sans condition de quorum.

Ordre du jour :

1°) *Adhésion à la compétence « maîtrise de la demande d'énergie » proposée par la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme.*

2°) *Composition de la Commission « Appel d'Offres »*

3°) *S/SA : Approbation des nouveaux statuts et désignation des représentants.*

Madame GARNIER Martine est élue secrétaire de séance.

1- ADHÉSION À LA COMPÉTENCE « MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE » PROPOSÉE PAR LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME

Madame le Maire présente à l'Assemblée le service de « Conseil en Energie Partagé » (CEP) que propose la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme (FDE) dans le cadre de l'adhésion à la compétence optionnelle « Maîtrise de la demande en Energie ». Ce service permet à la commune de disposer de la compétence d'énergéticiens et ainsi de bénéficier de conseils permettant d'améliorer la performance énergétique des bâtiments.

Par ailleurs, la FDE80 a mis en place un groupement de commandes portant sur des travaux, des fournitures ou des services en rapport avec l'efficacité énergétique du patrimoine des collectivités. Ce groupement permet aux collectivités adhérentes de participer et bénéficier des marchés groupés mis en place par la FDE80.

Madame le Maire propose donc aux membres du Conseil Municipal :

- d'adhérer à ce service de Conseil en Energie Partagé pour lequel la FDE demande actuellement une contribution de 80 € par bâtiment, par an, pendant 6 ans,
- d'approuver le règlement sur les conditions techniques, administratives et financières relatives à l'adhésion à la compétence maîtrise de la demande en énergie (conseil en énergie partagé)
- d'adhérer au groupement de commandes portant sur des travaux, des fournitures ou des services en rapport avec l'efficacité énergétique du patrimoine des collectivités, qui permet à la Fédération de missionner des prestataires pour réaliser ce service de conseil, et le cas échéant ultérieurement avec l'accord de la commune de faire réaliser divers travaux ou prestations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'adhérer à la compétence optionnelle « maîtrise de la demande d'énergie » que propose la FDE et à ce titre de bénéficiaire du Conseil en Energie Partagé,
- d'approuver le règlement sur les conditions techniques, administratives et financières relatives à l'adhésion à la compétence maîtrise de la demande en énergie (conseil en énergie partagé)
- de demander la réalisation d'un « diagnostic bâtiments publics » sur le périmètre déterminé par la collectivité
- de nommer Madame Michèle PÉRONNE « Correspondant Energie »,
- d'approuver l'adhésion de la commune au groupement de commandes portant sur des travaux, des fournitures ou des services en rapport avec l'efficacité énergétique du patrimoine des collectivités dont le coordinateur est la FDE80 et charge Madame le Maire de signer l'acte constitutif du groupement de commandes.

2- DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Madame le Maire informe les conseillers que la commission d'appel d'offres doit être composée :

- Du Maire en Président
- De 3 membres titulaires
- De 3 suppléants

Madame le Maire rappelle qu'actuellement la commission est composée de :

Membres titulaires :

Mme PÉRONNE Michèle, Présidente ;
M. RYNGAERT Jean Michel ;
Mme ADELINÉ Julie ;

Membres suppléants :

Mme GALAND ALEXANDRE Céline ;
M. LEROY Alexandre ;
M. GARNIER Jacques.

Il manque donc un membre titulaire.

Madame le Maire ajoute que Monsieur Jean-Michel RYNGAERT nous a informé qu'il ne souhaitait plus faire partie de la commission.

Après discussion, et à l'unanimité, la Commission « appel d'offres » est dorénavant composée comme suit :

Mme PÉRONNE Michèle, Présidente ;

Membres titulaires :

Madame Julie ADELINÉ
Monsieur Marc WURMSER
Madame Martine GARNIER

Membres suppléants :

Mme GALAND ALEXANDRE Céline
M. LEROY Alexandre
M. GARNIER Jacques

3- SISA : APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS

Madame le Maire présente les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal des Soins Infirmiers du Sud Amiénois. Il est question d'acter le changement de représentation du SISA, la composition du bureau et de nommer, pour chaque commune membre du comité syndical, un délégué titulaire et un suppléant.

Madame le Maire rappelle qu'actuellement les représentants sont :

Titulaires (2)	Suppléants (2)
Mme DIZENGREMEL Joëlle	Mme BERTRAND Adeline
Mme MATIFAS Amélie	M. GARNIER Jacques

Madame MATIFAS Amélie, ayant changé d'activité professionnelle, ne souhaite plus faire partie des membres titulaires.

Après discussion, les membres du conseil approuvent à l'unanimité les nouveaux statuts du SISA et nomment Mme DIZENGREMEL Joëlle en titulaire et M. GARNIER Jacques en suppléant.

Questions diverses :

Illumination :

Avant que la commune subisse la hausse des prix de l'électricité, Madame le Maire propose aux membres du conseil de faire installer, cette année encore, les illuminations de Noël dans toute la commune. Approbation à l'unanimité.

Les décors s'illumineront du 6 Décembre 2023 au 8 Janvier 2024 environ.

Chocolat de Noël :

Madame le Maire informe les conseillers que le prix du père Noël en chocolat offert aux élèves de l'école avec leur cadeau a augmenté de 1€, passant de 1.90 € à 2.90 €.

Elle demande si la commune continue à offrir ce chocolat traditionnel ?

Les conseillers décident à l'unanimité d'augmenter plutôt, si nécessaire, le prix de base du cadeau de Noël.

Réunion voirie :

Madame le Maire rappelle qu'une réunion voirie avec Monsieur GUERARD de la CC2SO avait été proposée le Mardi 31 Octobre, date de l'animation Halloween offerte par le CAO.

Certains conseillers ne pouvant être présents, elle propose de demander une autre date.

Approbation à l'unanimité.

Radars pédagogiques :

Monsieur Hervé BERTRAND a procédé à la relève des données des 5 radars présents sur la commune.

Ces données révèlent que l'ensemble des automobilistes respecte plutôt bien les limitations de vitesse.

Une petite minorité d'environ 10 à 15 % arrive ou sort de la commune à 60 km ou plus.

La séance est levée à 19h45.

